

4 VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL ET PAYSAGER



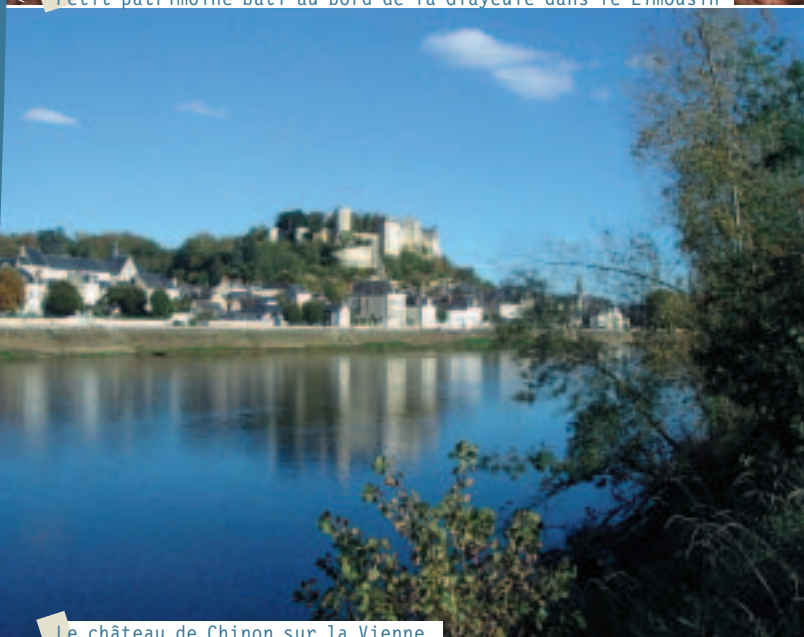
A. Vander-Eede

Petit patrimoine bâti au bord de la Glayeule dans le Limousin



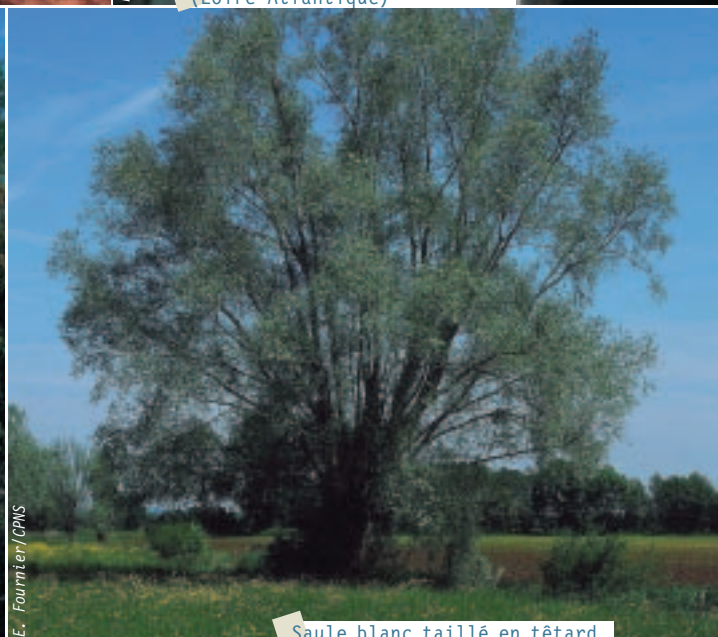
P. Mossant

Pêcheur au filet à Mazerolles (Loire-Atlantique)



S. Rogue

Le château de Chinon sur la Vienne



E. Fournier / CPAS

Saulx blanc taillé en têtard

ENTRETIEN

Philippe Auclerc,
rédacteur en chef de
La Loire et ses Terroirs

Les efforts convergent mais restent insuffisants

M. Philippe Auclerc, vous avez créé en 1992 la revue *La Loire et ses Terroirs*.

Pourquoi vous être intéressé à une telle entité ?

Et à l'échelle d'un territoire aussi vaste, peut-on parler d'identité ligérienne ?

Par passion de l'eau, mais aussi par passion du fleuve.

On peut parler d'identité quand on est nourri aux fruits de l'histoire, qu'elle soit plus ou moins lointaine.

C'est la population, à travers les échanges multiples (commerce, navigation, chemins de mulets plus à l'amont...), qui a fait l'identité du bassin. Plus près de nous, les crues et les grands projets ou réalisations (captage des eaux du fleuve par la ville de Paris, construction des centrales nucléaires, barrages...) ont fait prendre conscience de cette continuité du fleuve. Cette identité trouve cependant ses limites au droit de certains sous-bassins tel que celui de la Vienne en Limousin.

Votre activité journalistique vous permet d'avoir une vision d'ensemble de ce qu'est le bassin de la Loire et de ce qui s'y fait. Avez-vous le sentiment d'une certaine convergence des efforts en faveur de ce patrimoine naturel, culturel, historique, humain... qu'il représente ?

Cette convergence existe, mais de là à dire qu'elle est suffisante, c'est une autre question. Il y a certes des velléités dans ce sens, mais elles ne sont peut-être pas suffisamment coordonnées. Cette coordination existe dans le cadre du programme Loire nature, mais au-delà, elle est moins nette, même si les objectifs généraux semblent partagés.

Le Plan Loire Grandeur Nature y contribue-t-il ?

En théorie oui, c'est en tout cas son but. Mais concrètement, c'est encore insuffisant. Il manque de lieux d'échanges et de rencontres entre les différentes thématiques. Ceux-ci existaient dans la première phase du Plan, c'est moins le cas aujourd'hui. Cela ne facilite pas les relations humaines ni la proximité.

Sur un territoire où nature, culture et paysage sont étroitement imbriqués, le programme Loire nature a-t-il été un outil intéressant de la valorisation du patrimoine ligérien ?

Indéniablement, car il a permis de faire prendre conscience des différentes richesses du bassin, en prenant appui sur quantité d'éléments, que ce soit la biodiversité, la notion d'espace de liberté, la ressource en eau, les loisirs... Ce qui ne veut pas pour autant dire qu'il ait été parfait.

Cette valorisation, à laquelle *La Loire et ses Terroirs* contribue également, vous semble-t-elle suffisante ? Quelles sont vos attentes pour l'avenir ?

Effectivement, cette valorisation est largement perfectible. Je réfléchis moi-même à une évolution de *La Loire et ses Terroirs*, et à l'amélioration des *Nouvelles du bassin*. S'il n'y a pas de réelle attente exprimée de la part des acteurs ou des riverains sur une communication plus importante autour du fleuve, de manière plus générale, je pense qu'il y a un déficit en communication sur l'eau, ou du moins que l'information n'est pas accessible. C'est d'ailleurs ce qui m'a amené à créer le magazine.

Les zones humides, de manière générale, n'ont jamais bénéficié d'une très bonne image. Si on tend aujourd'hui à reconnaître leurs multiples valeurs, le chemin est encore long vers une prise de conscience collective. Ainsi, ignorants des lois, nombreux sont encore ceux à combler les trous d'eau de déchets divers. Outre les actions d'information et de sensibilisation indispensables pour faire évoluer les mentalités, Loire nature s'est aussi attaché à rendre plus accueillants nombre de sites ligériens, alliant la préservation de la biodiversité à la mise en valeur paysagère, à travers le nettoyage des sites, la plantation de haies, l'entretien des arbres en têtard... Le patrimoine culturel local est lui aussi valorisé, les opérateurs faisant autant que faire se peut appel aux savoir-faire traditionnels pour la mise en valeur des sites.

Des actions de mise en valeur paysagère menées sur 21 sites Loire nature. Des plantations de haies réalisées par 3 opérateurs.



Mortier: rétablir un réseau de haies fonctionnel

Le site de Mortier se situe dans le département de la Nièvre, sur la commune de Druy-Parigny. C'est une propriété de 50 ha, en bord de Loire, dont l'acquisition par le WWF-France s'est faite en 1998 grâce au programme LIFE Loire nature. Le site est essentiellement occupé par des prairies exploitées pour l'élevage extensif de bovins de race charolaise. Certaines parcelles sont entourées de haies. Sur d'autres, les haies sont irrégulières, voire interrompues sur plusieurs mètres.

Les parcelles centrales sont les moins bien pourvues: plus de 800 m de haies manquent de part et d'autre d'un che-

min rural! Cela a motivé le WWF-France à lancer une opération de plantation. En effet, pour jouer leur rôle au niveau de la préservation de la faune, les haies doivent être reliées les unes aux autres. Ce n'est pas tant la longueur totale des haies qui importe que leur continuité. Les plantations avaient donc pour objectif de rendre fonctionnel l'ensemble du réseau de haies du site et des alentours.

Le rôle des haies

Les haies sont le lieu privilégié d'observation de différentes espèces d'oiseaux: pie-grièche écorcheur, bruant jaune, tro-

glodyte mignon, grimpeur des jardins, fauvettes, hypolaïs polyglotte, mésanges, coucou gris, pouillot véloce, rossignol philomèle... fréquentent ou habitent ces «cordons verts» riches en cachettes et en nourriture (baies, insectes...).

Les haies servent de refuge à des petits mammifères comme le hérisson ou la musaraigne. Y circulent aussi des reptiles comme le lézard des murailles et le lézard vert. Enfin, il faut signaler la présence du lucane cerf-volant, le plus grand coléoptère d'Europe.

Elles ont donc un rôle important dans le maintien de la biodiversité et offrent de



Une prairie clôturée, dépourvue de haie sur le site de Mortier

S. Gilet/WWF

Les haies abritent de nombreux passereaux. Ici une fauvette grisette



R. Riols/LPO Auvergne



CEPA

Autre habitant des haies du Mortier: le lucane cerf-volant, plus grand coléoptère d'Europe

nombreux avantages: elles protègent du vent, ralentissent l'écoulement de l'eau de surface et participent à sa purification, luttent contre l'érosion, etc. D'un point de vue paysager, les haies favorisent l'intégration du site de Mortier dans un ensemble plus vaste de prairies bocagères, contribuant à la quiétude des lieux, appréciée des visiteurs.

Quel chantier !

1600 m de haies ont été plantés de 3200 plants d'essences différentes. Il a d'abord fallu préparer le sol, c'est-à-dire enlever manuellement la végétation, creuser et incorporer du compost dans les trous (des carrés de 30 cm de côté) où chaque arbuste allait trouver sa place. Les plantations se trouvent à une distance minimale de 50 cm du chemin, avec un espacement de 50 cm entre chaque pied.

Les essences ont été sélectionnées selon la structure de la haie déjà existante. Toutefois, il n'a pas été possible de planter de l'aubépine, victime du «feu bactérien». Le prunellier, le sureau noir

et le fusain d'Europe représentent à eux seuls la moitié des jeunes plants. L'autre moitié se compose de cornouillers sanguins, de noisetiers, d'églantiers, d'érables champêtres, d'aulnes, de charmes, de chênes pédonculés, de frênes et de saules blancs.

On a ensuite procédé à un paillage pour empêcher la pousse des mauvaises herbes, maintenir la terre meuble et conserver l'humidité du sol autour des jeunes plants. Ce point est essentiel car le sol est particulièrement sableux. Le paillage est fait à base de sciure de bois (issue

d'une scierie locale). La sciure a l'avantage d'être économique et d'apporter de la matière organique au fur et à mesure de sa décomposition. Enfin, le site abritant lapins et chevreuils, il fallait donc protéger les essences les plus vulnérables et les moins présentes dans la plantation comme l'érable champêtre, le chêne, le frêne et le saule.

Une aide précieuse

Ces travaux ont été réalisés lors de chantiers organisés par différentes associations. Plus de trente bénévoles du WWF et de l'ONDE (Observatoire nivernais de l'environnement) ont été sollicités lors de trois week-ends, en novembre et décembre 2005. L'encadrement était assuré par l'ONDE qui possède une solide expérience dans ce type de travaux. Cette opération a également permis de sensibiliser des scolaires et des scouts venus prêter main forte.

Par la suite, il s'agira d'assurer un suivi de la plantation. Lors du premier été, des arrosages réguliers s'imposeront car la nature sableuse du terrain fait craindre une mortalité importante durant la période sèche. Un regarnissage sera effectué pour compenser les plants morts. Cette opération se déroulera de préférence durant l'hiver 2006, voire au printemps 2007.

Pascal Grondin, chargé de programmes Zones humides, WWF-France

Une des équipes de bénévoles lors d'un chantier de plantation de haies



F. Gauthier



Val de Montlouis: un matériel agricole ancien pour la gestion des prairies



Fauche de la prairie du Gros Ormeau

Le site du val de Montlouis se situe à une quinzaine de kilomètres en amont de l'agglomération tourangelle. Il est constitué d'une mosaïque de milieux caractéristiques de la Loire moyenne, où les prairies restent bien représentées. Elles témoignent d'un passé agricole où les îles et les bords de Loire étaient pâturés par des vaches. Aujourd'hui ces milieux ont été abandonnés et, naturellement, les prairies évoluent et se boisent. Afin de conserver les espèces faunistiques et floristiques qui y sont inféodées, mais également le paysage traditionnel ligérien, il est nécessaire de gérer ces milieux.

Une alternative au pâturage

À défaut de pouvoir recourir au troupeau d'un éleveur local, l'entretien est remplacé par une fauche mécanique, l'objectif étant de couper l'herbe et de l'exporter hors du site afin de ne pas enrichir le sol en humus, ce qui modifierait à terme la végétation. La période

d'intervention la plus adaptée à la **phénologie** des différentes espèces du site se situe entre octobre et février. Le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre a rencontré diverses difficultés pour réaliser cette opération :

- une forte densité de végétation due à la dégradation des milieux et à une gestion pluriannuelle ;
- une topographie du milieu modelée par la dynamique du fleuve se traduisant par la présence d'un microrelief assez marqué accentué par de nombreuses fourmillières ;
- une période d'intervention défavorable à la fauche du fait de l'humidité ;
- une fragmentation de la surface à gérer (16 ha au total).

À ces contraintes se superpose un cahier des charges impliquant le ramassage et l'évacuation de l'herbe fauchée de manière centrifuge, le maintien d'éléments structurants du paysage tels que les arbres et quelques fourrés d'épineux, tout en limitant leur ampleur, etc.

Une consultation a eu lieu auprès de diverses structures pour la mise en œuvre du chantier. Le dialogue s'est finalement engagé avec l'entreprise d'insertion Environnement 41. Déjà partenaire sur d'autres sites, la proximité de cette structure et son intérêt pour expérimenter une solution répondant au cahier des charges ont motivé ce choix.

Adapter du matériel existant

La recherche d'une solution a demandé plusieurs visites de terrain. Il a finalement été décidé d'utiliser une ensileuse entraînée par un tracteur auquel est attelée une remorque pour récupérer l'herbe, le tout en un seul passage.

Après quelques adaptations et réglages suivant la météo, la force du vent et même l'heure (la rosée du matin ayant une incidence sur le poids de l'herbe coupée), le résultat s'est avéré très encourageant. Le système répond pleinement au cahier des charges, même s'il montre ses limites quand le relief est

Expérimentation de broyage exportateur



D. Greya/CPNRC

trop marqué ou que les passages sont étroits. Quoi qu'il en soit, nous avons dorénavant un outil de gestion local qui nous permet de réaliser des opérations similaires sur ce site ou sur d'autres, comme ce sera prochainement le cas.

David Greya,
chargé de gestion écologique,
Conservatoire du patrimoine naturel
de la région Centre, antenne 37/41

D. Greya/CPNRC



Vincent Guillard

gérant de l'entreprise d'insertion Environnement 41

Depuis quand travaillez-vous avec le CPNRC ? En quoi consiste ce travail ?

Je travaille avec le CPNRC depuis 1998. Dans une première phase, il s'agissait d'interventions manuelles sur les milieux naturels (abattage, débroussaillage...) qui, en raison des contraintes environnementales, nécessitaient de la main d'œuvre. L'activité a ensuite évolué en fonction des exigences des chantiers et pour amener les personnes issues du parcours de l'insertion vers des statuts de professionnels de l'environnement.

Quelle a été l'évolution de vos missions ?

Pour répondre au volume croissant des chantiers et à la pénibilité du travail, il a fallu se mécaniser et réfléchir au matériel compatible avec les contraintes écologiques tout en conservant une activité manuelle. Cette mécanisation a généré un plus grand professionnalisme, un confort de travail ainsi que de meilleurs résultats avec des délais d'exécution plus courts. Pour répondre aux contraintes économiques générées par les investissements, la mécanisation nous a également amenés à étendre notre champ d'action d'un point de vue géographique.

Concernant l'utilisation de matériel agricole, comment avez-vous mené la réflexion ?

Dans un premier temps, le CPNRC nous a proposé le chantier parce que nous avions du matériel pour faucher et ramasser l'herbe. Mais ce matériel est plutôt adapté aux pelouses, là la situation était différente : pas d'entretien du milieu depuis trois ans, un couvert végétal dense et plaqué au sol, de l'herbe en décomposition, une intervention en octobre...

Il a donc fallu chercher du matériel plus adapté. J'ai réfléchi à cette problématique avec un réseau de relations travaillant dans le machinisme agricole et qui ont pu com-

prendre les contraintes environnementales auxquelles s'ajoutaient des contraintes topographiques.

Le choix s'est orienté vers une vieille ensileuse. Depuis ma jeunesse j'en vois rouiller dans les cours de ferme, mais en trouver une en état a nécessité d'aller jusqu'en Normandie. Il a ensuite été nécessaire de la réparer, de l'adapter et de la renforcer.

J'ai passé beaucoup d'heures à réfléchir au chantier et à adapter le matériel, tout en respectant les limites d'un budget raisonnable. J'ai trouvé la personne capable d'utiliser ce matériel qui a un profil « agricole » et « mécanique » et qui est sensibilisée aux milieux naturels. Il ne restait plus qu'à croiser les doigts pour le test sur le terrain.

Quels résultats tirez-vous de cette expérience ?

Le résultat a répondu aux attentes du CPNRC, mais l'expérience a montré que le matériel était lent, limité dans les zones accidentées et peu maniable et que, si dans ce cas de figure la portance était bonne, le poids de l'ensemble pouvait devenir un handicap sur d'autres types de milieux. Ce genre de chantier permet d'expérimenter des solutions, de faire évoluer le matériel sous réserve de travaux suffisants à effectuer. Il permet aussi de qualifier le personnel en insertion, j'aime ce côté expérimental malgré le risque financier parfois encouru.

Quelle conclusion souhaitez-vous apporter ?

Plein d'améliorations restent à trouver pour gommer les points faibles et faire évoluer le système pour d'autres types de chantiers, j'y travaille pour les prochains travaux avec le CPNRC en espérant que les surfaces à gérer le permettront. J'aimerais que l'on arrive à parler de « machinisme environnemental » à l'image du « machinisme agricole » avec la prise en compte de tous les aspects du respect de l'environnement.



Creux Bérau / La Bresle sur l'Allier : restauration et mise en valeur

Le site de Creux Bérau/La Bresle couvre 40ha sur la commune de Crevant-Laveine au sein du secteur de Joze-Maringues (63). Il présente de remarquables forêts alluviales entrecoupées de cordons de **boires** correspondant à d'anciens chenaux de l'Allier. Quelques clairières, témoignages de l'activité pastorale passée, augmentent la diversité des milieux et une ancienne exploitation de graviers a laissé un plan d'eau relictuel peu profond. La haute valeur écologique du site et le contexte foncier favorable (biens de section et propriétés du Domaine privé de l'État) ont rapidement permis de l'identifier dans les priorités d'intervention sur Joze-Maringues.

Le temps de la concertation

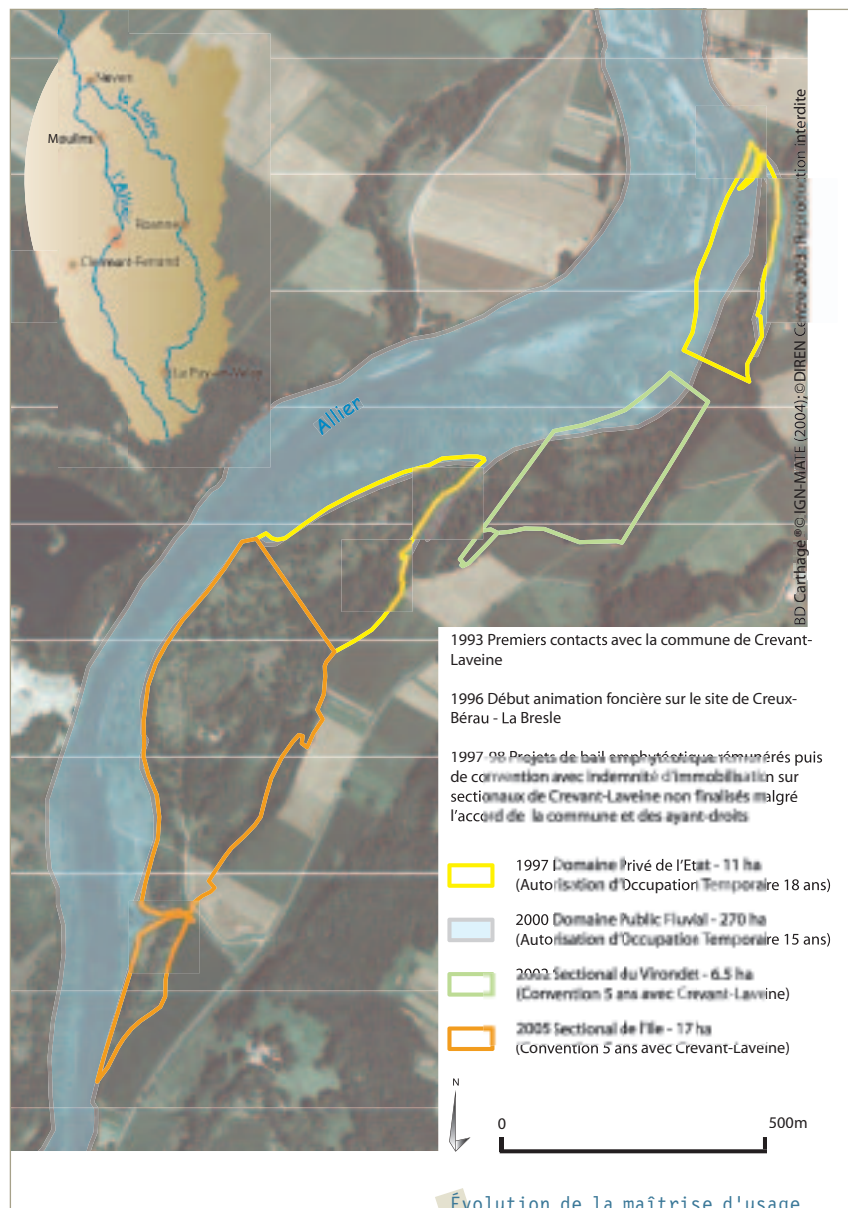
L'intervention du CEPA et de la LPO Auvergne, au titre du programme Loire nature, a démarré en 1993, lors de la phase LIFE. L'évolution de la maîtrise d'usage (cf carte) montre l'importance de la dimension temporelle dans la concertation. Plus de dix ans se sont écoulés entre les premiers contacts et la signature de la dernière convention entre le Conservatoire et la commune sur le terrain sectional de l'île. La complexité du statut foncier des sectionaux explique en partie ces délais. Il y a aussi l'évolution en faveur de l'environnement, avec des contrats prévus initialement rémunérés puis devenus bénévoles. Cette durée intègre le temps nécessaire et incompressible pour faire ses preuves, notamment entre 2002 et 2005, et montrer les plus-values apportées par la préservation des milieux.

Une des nombreuses boires du site



La nécessaire limitation des accès
Aisément accessible en véhicule, le site était progressivement devenu, dans les années 1990, une zone de non-droit où dépôts d'ordures, amoncellements de bouteilles et autres dégradations étaient pratiques courantes. La mise en place, en 1999, d'un sentier de randonnée, la pose d'un triptyque d'information et le nettoyage du site n'ont pas résorbé les usages nuisibles.

En 2002, la signature d'une convention de gestion sur le sectionnal du Virondet – où était l'entrée principale –, a donné au Conservatoire les moyens d'intervenir, avec l'appui de la commune, pour fermer l'accès aux véhicules. Si les premiers aménagements ont quasiment aussitôt été détruits, le renforcement des systèmes de fermeture (cf p. 98-99) et la rapidité des interventions de réparation ont peu à peu gommé ces habitu-



La passerelle aménagée sur le sentier de randonnée



La pose d'éco-compteurs qui mesurent la fréquentation du site

des. Ainsi, l'enlèvement régulier de plusieurs m³ de déchets a cessé depuis 2003. Grâce aux crues et à la forte productivité végétale, les dégradations anthropiques se résorbent progressivement et le site retrouve son intégrité, témoignant de la capacité naturelle de réversibilité des zones alluviales.

Le site, revalorisé, attire les visiteurs

Avec ce retour au calme, le Conservatoire a pu favoriser une fréquentation plus respectueuse en aménageant le sentier de randonnée : un panneau d'indication à l'entrée et la construction d'une passerelle pour franchir une boire. Le sentier a parallèlement été répertorié dans un topoguide sur le val d'Allier réalisé par l'association Chamina avec la participation des opérateurs Loire nature.

Sa fréquentation étant mal connue, des éco-compteurs ont été installés en juin 2005 pour une durée de 18 mois. Disposés en trois points de passage afin de distinguer les passages uniques des



Des panneaux réglementent l'accès au site

allers-retours, ils ont permis de recenser en moyenne 65 personnes/mois et jusqu'à 165 personnes en septembre. Cette fréquentation sur un site rural isolé confirme l'intérêt du sentier.

Devant ce premier bilan positif sur le sectionnal du Virondet, la commune de Crevant-Laveine a renforcé son partenariat avec le Conservatoire. En 2005, elle lui a confié pour 5 ans la gestion de l'île d'une superficie de 17 ha. Avec des problématiques similaires d'accès véhicules et de dépôts de déchets, il s'agit de réhabiliter le site pour former un vaste ensemble naturel remarquable qui puisse devenir une image de marque pour la commune.

Julien Saillard, chargé de mission, Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne

Monique Perissel

conseillère municipale de Crevant-Laveine

Quel est votre plus vieux souvenir du site de Creux Bérau ?

Cela remonte à une trentaine d'années, on fréquentait le site pour se balader ou pour ramasser les morilles. À l'époque, des exploitants agricoles y emmenaient paître leurs animaux. Puis le site a été progressivement abandonné et envahi par la végétation. Il n'était plus fréquenté que par les gens du voyage. L'intervention du Conservatoire a permis d'améliorer la propreté du site et son aspect paysager.

On dit souvent que les riverains, ces dernières décennies, tournent le dos à la rivière, est-ce le cas à Crevant-Laveine ?

Effectivement, les riverains se désintéressent un peu de la rivière. J'ai l'impression que la fréquentation du site est plus le fait de personnes extérieures à la commune, qui viennent faire le circuit de randonnée.

La gestion mise en place par le Conservatoire sur Creux-Bérau a notamment consisté en la fermeture des accès véhicules, comment cela a-t-il été perçu localement ?

Il y a eu globalement peu de remarques, preuve que les gens n'y vont pas beaucoup. Seuls quelques promeneurs et pêcheurs ont réagi positivement par rapport au devenir du site. Et puis ceux qui fréquentaient le site en véhicule étaient souvent ceux qui ne le respectaient pas.

Aujourd'hui quel bilan faites-vous de l'action Loire nature sur ce site et qu'aimeriez-vous voir se développer ?

Le Conservatoire a apporté un plus sur le site. Il s'y est investi, cela a permis la mise en place d'actions et le bilan est aujourd'hui positif. Il faudrait maintenant arriver à contacter chaque famille et chaque riverain pour faire passer des messages...

Le point de vue de